



Projet de construction de poulaillers industriels

Par **MLB47000**, le **14/08/2015** à **22:17**

Bonsoir

Nous venons d'apprendre que des héritiers d'un propriétaire voisin ont le projet de monter un élevage de poules label rouge ou jaune. Il s'agirait de 4 bâtiments de 1000m² chacun et un espace de sortie dont je ne connais pas la surface.

Il s'agit d'un terrain agricole en zone NG. (Pourriez-vous me dire à quoi cette classification correspond?)

J'ai compris que la distance par rapport à des habitations à respecter est de 50m, mais y a-t-il une distance minimum à respecter concernant l'espace "plein air". Est-ce qu'il peut le placer juste à côté de notre maison, à la limite du terrain (env. 10 à 15 m de l'habitation)

Quels sont nos recours? Officiellement il ne nous a pas encore informé, est-ce qu'il a l'obligation de le faire avant d'entamer la procédure et la demande de permis de construire?

Merci d'avance pour votre réponse,

MLB